

Ecole Nationale Supérieure des Sciences Politiques

Module : Analyse du discours politique

Première Année Master Politiques Publiques

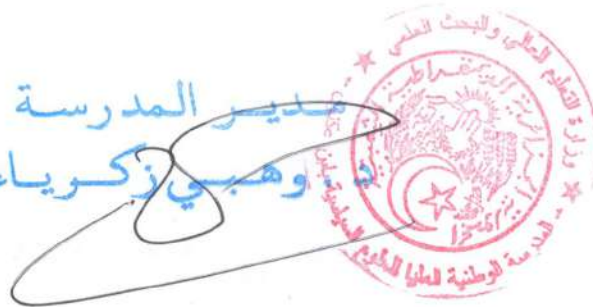


Polycopié

Maître de conférences (B)

ABBAD Ryma

مدير المدرسة
وهبي زكرياء



السيدة علاءة بسيمة
مديرة المكتبة

Année 2023/2024

Module : Analyse du discours politique

Volume horaire hebdomadaire : 1 h 30 (13 semaines par semestre)

Programme

Introduction

1-Définition et concepts clés

- 1- Définition de la politique
- 2- Définition des sciences politiques
- 3- Qu'entend-on par « discours politique »
- 4- Caractéristiques du discours politique
- 5- La situation de communication

2- L'analyse situationnelle

- 1- La linguistique énonciative
- 2- Locuteur/ Énonciateur
- 3- La situation d'énonciation : Qui parle ? A qui ? Quand ? Où ?
Comment ? Pourquoi ?

3-Analyser un discours politique

- 1- Les figures de rhétorique
- 2- L'énonciation
- 3- Elaboration d'une problématique
- 4- Exercices d'application

Conclusion

Annexes

Bibliographie

Introduction

Ce module d'analyse du discours politique est destiné aux étudiants de première année de master. Il s'agit d'un module semestriel conçu pour explorer les rouages du langage politique en fournissant des outils méthodologiques et théoriques rigoureux.

L'analyse du discours, en tant que domaine pluridisciplinaire, adopte une diversité d'approches et de perspectives. Comme le souligne le *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, cette discipline s'intéresse principalement à l'étude de l'activité langagière en lien avec son contexte social. Son champ d'investigation dépasse largement le cadre du mot ou de la phrase, suscitant un intérêt marqué au sein des sciences humaines. L'objectif principal est d'interpréter et de décrire le discours analysé dans sa matérialité, en s'appuyant sur des outils adaptés (*Détrie, Siblot et Vérine, 2001 : 25*).

Un des principaux défis de l'enseignement de l'analyse du discours réside dans la multiplicité des définitions et des approches qui s'y rattachent. Cette discipline, située au carrefour de nombreuses autres, bénéficie d'un apport théorique et méthodologique varié. Toutefois, cette richesse peut également rendre difficile sa définition en tant que domaine homogène. C'est dans cette pluralité d'approches, de concepts et de présupposés théoriques que nous nous inscrirons, tout en tenant compte de la diversité des corpus étudiés.

La pratique de l'analyse du discours varie selon les écoles de pensée et leurs sources d'inspiration. Toute forme de production, qu'elle soit verbale ou non verbale, écrite ou orale, peut en effet constituer un objet d'étude, rendant parfois ses frontières difficiles à tracer. Maingueneau (1996 : 8) illustre ces défis en précisant :

« Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique... la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre. »

Dans le cadre de l'analyse du discours politique, nous porterons une attention particulière aux questions fondamentales du « *Comment* » et du « *Pourquoi* » de l'activité langagière, contrastant avec les approches traditionnelles qui privilégiaient les interrogations classiques telles que « *Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?* ».

Objectifs du cours

Ce cours d'analyse du discours politique est spécifiquement conçu pour les étudiants en sciences politiques, afin de les plonger dans l'univers complexe et dynamique de la communication politique. L'objectif est de leur fournir les outils nécessaires pour comprendre les messages véhiculés par les discours politiques, ainsi que les stratégies et intentions qui les sous-tendent. À travers ce parcours, les étudiants commenceront par étudier les concepts fondamentaux de l'analyse du discours, tels que l'énonciation, l'argumentation, l'idéologie, et le pouvoir, qui serviront de socle pour aborder les diverses méthodologies utilisées dans ce domaine. En se familiarisant avec ces approches théoriques et pratiques, ils seront en mesure de mieux appréhender la façon dont le discours politique façonne et influence les perceptions publiques. Tout au long du cours, les étudiants auront l'occasion de mettre en pratique ces connaissances en analysant des discours, des documents stratégiques, des contenus médiatiques et d'autres supports, afin de décoder les subtilités du langage politique et d'en comprendre les impacts sur la société. En outre, ce cours a pour but de développer un esprit critique aiguisé, permettant aux étudiants d'évaluer les forces et les limites des différentes méthodes d'analyse du discours. Ils apprendront ainsi à discerner les véritables intentions politiques derrière la rhétorique, et à analyser les discours sous un angle plus profond. Enfin, cette formation vise à offrir une expérience d'apprentissage complète et équilibrée, alliant connaissances théoriques, compétences analytiques et réflexion critique, afin de préparer les étudiants à une compréhension approfondie des enjeux politiques actuels et à une analyse rigoureuse du discours politique dans ses multiples dimensions.

1-Définition et concepts clés

Pour introduire ce module, il est essentiel de commencer par des définitions claires afin que les étudiants saisissent les notions fondamentales qui sous-tendent le sujet.

1. Définition de la politique

Le terme *politique* trouve son origine dans la Grèce antique, dérivant de *polis* (cité) et de *politiké*, qui désigne « la politique comme science du gouvernement de la cité »¹. Autrefois liée à la gestion des cités grecques, la politique concerne aujourd'hui l'organisation et la gouvernance des nations. Elle traverse la vie de l'homme, de sa naissance à sa mort. Aristote la qualifiait de *divine*, soulignant son rôle omniprésent et fondamental dans l'existence humaine.

Mais alors, qu'est-ce que la politique ? Est-elle réservée à ceux qui exercent le pouvoir ou possèdent un parti politique ?

Marcel De Corte illustre cette omniprésence en affirmant :

« Pareille à Dieu, elle est partout et partout insaisissable »²

Ce passage reflète la difficulté de définir précisément la politique, tout en reconnaissant son influence constante sur la vie humaine.

Saint Thomas d'Aquin, quant à lui, décrit la politique ainsi :

« Le propre du sage est d'ordonner »³.

Pour lui, l'homme, en tant qu'être composé de multiples dimensions, aspire à atteindre des objectifs. Cet effort nécessite une action organisée, caractérisant ainsi l'homme comme un être dynamique. Saint Thomas distingue deux types d'ordre :

1. **L'ordre statique**, où l'intelligence contemple et cherche à comprendre l'ordre existant, comme celui de l'univers.
2. **L'ordre dynamique**, où l'intelligence intervient pour organiser, soit en soi-même (par la volonté), soit dans les objets extérieurs.

¹ <https://www.philomag.com/lexique/politique> (Consulté le 01 mai 2024) .

² De Corte Marcel, *Réflexion sur la nature de la politique*, L'ordre français mai 1975, n°191.

³ André Clément, *La sagesse de Thomas D'Aquin*, Nouvelles éditions Latines, 1983, p.236.

La politique, dans son sens le plus large, est une capacité humaine à organiser, ordonner et agir pour atteindre des objectifs, qu'ils soient individuels ou collectifs. Cette définition met en lumière l'importance de l'action dans le domaine politique, et l'idée que la politique n'est pas simplement une abstraction théorique, mais un ensemble d'activités concrètes ayant des effets directs sur la société. Dans le cadre de l'analyse du discours politique, comprendre cette notion d'action politique est essentiel pour décoder les messages véhiculés par les acteurs politiques et pour saisir les finalités poursuivies à travers leurs discours.

La classification des sciences offre un cadre utile pour mieux comprendre les différents champs du savoir et la manière dont ces disciplines peuvent être appliquées dans le domaine politique. Elle permet de situer la politique parmi les autres domaines de connaissance, et d'éclairer les méthodes et les approches utilisées pour analyser et comprendre le discours politique. Cette classification se divise en quatre grandes catégories :

1. Philosophie naturelle ou métaphysique

La philosophie naturelle, ou métaphysique, s'intéresse à l'étude des principes fondamentaux qui régissent l'univers, tels que les lois de la nature et de l'existence. Elle cherche à comprendre l'ordre intrinsèque du monde, que ce soit à travers l'étude des phénomènes naturels ou des forces qui régissent les êtres vivants. Cette discipline fournit une base théorique essentielle pour les autres sciences, y compris celles qui sont directement liées à la politique, comme l'économie ou la sociologie. Dans un contexte politique, la philosophie naturelle peut servir à poser des questions cruciales sur la relation entre l'homme et la nature, les ressources naturelles, ainsi que l'impact de la politique sur l'environnement et l'avenir de la planète. Elle permet également de réfléchir à la manière dont les lois naturelles ou universelles peuvent influencer la création et l'organisation des structures politiques.

2. Logique et rhétorique

La logique et la rhétorique sont deux disciplines qui jouent un rôle central dans l'analyse du discours politique.

-La logique est l'art de structurer la pensée de manière cohérente et rigoureuse. Elle permet de développer des arguments solides et de s'assurer de la validité des raisonnements. Dans l'analyse du discours politique, la logique est utilisée pour identifier les failles dans les argumentations des hommes politiques, mais aussi pour comprendre la manière dont ces derniers construisent leurs discours pour convaincre leur auditoire. La logique permet de décomposer un discours politique en éléments plus simples, d'en vérifier la

cohérence interne et d'évaluer si les conclusions tirées sont véritablement justifiées par les prémisses.

-La rhétorique, quant à elle, s'intéresse à l'art de persuader par le discours. Elle est essentielle dans la politique, où l'objectif est souvent d'influencer l'opinion publique et de rallier des soutiens. La rhétorique comprend diverses techniques de persuasion, comme l'usage des figures de style, des métaphores, des anecdotes et des appels aux émotions. Un homme politique utilise la rhétorique pour rendre son discours plus percutant, pour susciter l'adhésion de son public et pour créer un impact émotionnel. Dans l'analyse du discours politique, la rhétorique est analysée pour comprendre comment certains messages sont formulés pour manipuler ou mobiliser l'auditoire de manière subtile.

3. Philosophie morale ou éthique

L'éthique, ou philosophie morale, est la discipline qui se concentre sur l'étude des principes qui régissent les actions humaines. Elle s'intéresse à la question de ce qui est juste ou injuste, bien ou mal, et examine les normes de conduite qui devraient guider les individus et les sociétés. Dans le cadre politique, l'éthique est fondamentale, car elle détermine les valeurs qui sous-tendent les décisions collectives. La politique doit s'appuyer sur une réflexion éthique pour définir ce qui est juste pour la société, établir des lois et réglementations, et garantir la protection des droits humains. Les hommes politiques, dans leurs discours, sont souvent amenés à justifier leurs décisions en se référant à des principes éthiques, qu'il s'agisse de la défense des droits de l'homme, de la justice sociale ou de l'égalité des chances.

L'éthique politique examine également les responsabilités des dirigeants et les limites de leur pouvoir. Par exemple, l'usage de la rhétorique politique dans la manipulation des masses ou la justification de politiques controversées peut être évalué à l'aune des principes éthiques.

4. Technique et art

Les domaines de la technique et de l'art se concentrent sur l'application pratique des connaissances humaines, visant à organiser, créer et transformer.

-La technique dans un contexte politique concerne l'application des savoir-faire pour organiser la société et gérer les ressources de manière optimale. Cela inclut des domaines comme l'urbanisme, l'organisation des services publics, la gestion des infrastructures, ou encore la mise en place de technologies dans le cadre des politiques publiques.

-L'art, bien que souvent perçu comme une forme d'expression esthétique, joue également un rôle clé dans la politique, notamment par le biais de l'art politique. Les films, les peintures, les sculptures, et même la musique peuvent être utilisés pour véhiculer des messages politiques, dénoncer des injustices ou inspirer le changement social. L'art, dans ce sens, devient un outil puissant dans le discours politique, non seulement en tant que moyen de communication, mais aussi en tant que forme d'influence sur l'opinion publique.

La politique : Deux perspectives complémentaires

La politique peut être définie de manière complémentaire selon deux perspectives principales :

1. **La politique comme perfectionnement de la morale** : Elle traduit les principes éthiques en actions concrètes pour organiser la société de manière juste et équitable. Cette vision de la politique repose sur l'idée que les dirigeants politiques doivent non seulement théoriser des principes moraux, mais aussi les mettre en pratique dans les institutions et les politiques publiques, pour garantir la justice, la sécurité et le bien-être de tous.
2. **La politique comme partie de la philosophie morale** : En tant que domaine spécifique de l'éthique, la politique s'intéresse aux comportements des individus dans un cadre collectif. Elle examine comment les actions des gouvernants, ainsi que les institutions et les normes sociales, influencent les relations humaines et l'organisation de la société.

La politique se distingue ainsi des autres branches de la philosophie par son caractère pragmatique et ses implications directes dans la gestion des affaires publiques. Un homme politique ne se contente pas de théoriser ; il doit agir et résoudre des problèmes concrets, en adaptant ses discours et stratégies aux réalités du terrain. Cependant, il est important de noter que la politique idéale, en tant que perfectionnement de la morale, n'est pas toujours réalisée dans la pratique, ce qui crée une divergence entre théorie et réalité. Comprendre cette tension est crucial pour analyser les discours politiques et saisir les défis auxquels sont confrontés les acteurs politiques dans leurs prises de décision.

2-Définition des sciences politiques

La science politique est une discipline dédiée à l'étude des phénomènes politiques. Elle a évolué au fil du temps en intégrant des champs variés tels que le droit, l'économie, l'histoire et la sociologie, qui partagent tous un intérêt commun pour le pouvoir. Autrefois appelée "sciences politiques", cette

discipline se distingue par son approche pluridisciplinaire et sa méthodologie spécifique aux sciences sociales⁴.

Cette définition met en évidence la nature transversale de la science politique, capable d'englober d'autres domaines d'étude. Il est primordial de comprendre que les phénomènes politiques, évoqués dans cette discipline, comportent plusieurs dimensions, parmi lesquelles :

1. La politique comme conquête du pouvoir

Cette dimension s'intéresse aux luttes pour accéder au pouvoir, aux stratégies des acteurs politiques et aux dynamiques des élections et des révolutions.

2. La politique comme programme institutionnel

Elle analyse les politiques publiques conçues et mises en œuvre par les gouvernements pour répondre aux besoins sociaux.

3. La politique comme régulation des relations sociales

La politique joue ici un rôle de médiateur, en gérant les conflits entre groupes sociaux et en établissant des règles pour maintenir l'ordre.

4. La politique comme expression d'idéologies et de valeurs

Cette dimension met en lumière comment les systèmes de valeurs influencent les orientations politiques et les décisions stratégiques.

Ces dimensions ne s'excluent pas mais interagissent pour offrir une vision complète des réalités politiques.

L'analyse du discours politique

L'analyse du discours politique est un outil indispensable pour comprendre le langage utilisé par les acteurs politiques. Elle permet d'identifier les stratégies employées pour persuader, mobiliser et influencer l'opinion publique.

Objectifs de l'analyse du discours politique

1. Comprendre la construction des discours

Étudier comment les politiciens organisent leurs messages pour transmettre des idées, séduire des électeurs ou défendre des politiques.

2. Décrypter les stratégies rhétoriques

Identifier les procédés stylistiques et argumentatifs qui visent à manipuler les émotions, à convaincre rationnellement ou à renforcer l'adhésion.

⁴ Yves Schemel, *Introduction à la science politique*, Dalloz, Presses de Sciences Po, 2012, p95.

3. **Relier les discours aux structures de pouvoir et aux idéologies**
Analyser les liens entre le langage, les rapports de force et les visions du monde véhiculées dans les discours politiques.

Importance pratique

Au-delà de la théorie, l'analyse du discours politique a des implications pratiques. Elle permet aux étudiants en sciences politiques :

- De mieux comprendre les enjeux contemporains.
- De développer un esprit critique face aux messages politiques.
- D'anticiper les impacts des discours sur les dynamiques sociales et institutionnelles.

Ce cours ambitionne de fournir des outils théoriques et pratiques pour explorer ces dimensions et préparer les étudiants à devenir des observateurs avertis et des acteurs éclairés du champ politique.

Pourquoi étudier l'analyse du discours politique ?

L'analyse du discours politique est fondamentale pour comprendre le fonctionnement du monde politique contemporain. En étudiant les discours des dirigeants politiques, des médias et des citoyens, nous pouvons :

- **Décrypter les messages politiques** : Analyser les intentions et les stratégies sous-jacentes aux discours politiques.
- **Identifier les idéologies** : Repérer les valeurs et croyances qui nourrissent les discours politiques.
- **Évaluer l'impact du discours** : Observer comment le discours politique influence les opinions publiques et les comportements des individus.
- **Participer à la vie démocratique** : Développer un esprit critique et une meilleure compréhension des enjeux politiques actuels.

3-Qu'entend-on par discours politique ?

Depuis les Lumières et la Révolution française, le discours politique occupe une place centrale dans nos sociétés. Cependant, sa définition dépasse la simple notion de "discours prononcé par les hommes politiques dans les institutions". Bien que cette définition puisse suffire dans une perspective de sciences politiques, une approche plus approfondie, telle que celle de Giglione (1989), s'avère plus pertinente pour une analyse fine. Selon lui, le discours est

un « discours d'influence produit dans un monde social, visant à agir sur l'autre pour le faire agir, le faire croire, le faire penser »⁵.

Le discours politique devient ainsi un lieu de confrontation symbolique entre les citoyens et l'État, entre diverses forces politiques. Il ne se limite pas à un simple échange de mots, mais constitue un outil stratégique pour influencer les opinions, les comportements et les décisions. Aller au-delà des définitions simplistes permet de comprendre la complexité du discours politique comme instrument de pouvoir.

4-Caractéristiques du discours politique :

1-Qu'il soit oral ou écrit, le discours jouit d'un ensemble de traits essentiels qui lui offrent sa spécificité. Maingueneau en cite et décrit huit :

1- Le discours est une organisation transphrastique (au-delà de la phrase) : la structure des mots relève d'un autre niveau que celui de la phrase. Le discours est soumis à des règles d'organisation en vigueur dans un groupe social déterminé portant sur le plan de texte, la longueur de l'énoncé, etc.

2-Le discours est orienté : il se développe dans le temps en fonction d'une fin choisie par le locuteur. La linéarité qui caractérise le discours se manifeste par une gestion préalable du locuteur de son discours par : un jeu d'anticipations, ou de retours en arrière, glissement des commentaires au fil du discours, etc.

Ce développement linéaire change selon le type d'énoncé : monologal ou dialogal (comme par exemple, énoncé interrompu dans une interaction par l'interlocuteur ou rattrapage des mots qui échappent au locuteur, etc.).

3- Le discours est une forme d'action : toute énonciation constitue un acte de langage qui vise à changer une situation (promettre, suggérer, affirmer, interroger, etc.). Les actes de langage s'inscrivent dans des genres déterminés

⁵ BONNEFOUS, Simone et TENNAR, Mal ika, *Analyse du discours politique et science humaine et sociale*, eds,2011.p75.

de discours (une consultation médicale, un journal télévisé, un tract, etc.) qui visent à produire une modification sur des destinataires.

4- Le discours est interactif : tout discours suppose un échange verbal entre deux partenaires, sous forme d'interaction orale comme dans une conversation. D. Maingueneau distingue entre «l'interactivité» fondamentale du discours et «l'interaction orale». Il définit l'interactivité comme «un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours».⁶

5- Le discours est contextualisé : on ne peut pas attribuer du sens au discours hors contexte. Un même énoncé prononcé dans deux lieux différents peut correspondre à deux discours distincts. De plus, le discours contribue à définir son contexte qu'il peut modifier en cours d'énonciation (par exemple, un locuteur peut avoir une conversation d'amitié avec son interlocuteur et dans un autre endroit le même locuteur aura un statut différent comme un médecin ou un professeur et entame une conversation différente avec le même interlocuteur du type médecin / patient ou professeur / étudiant).

6- Le discours est pris en charge par un sujet : le sujet énonciateur «je» assume la responsabilité de son discours et choisit une attitude énonciative. L'exemple proposé par Maingueneau est celle de l'énoncé "il pleut" qui est donné comme vrai par son énonciateur ce qui lui rend responsable vis-à-vis de son contenu. Toutefois, il peut modifier son degré d'adhésion "Peut être qu'il pleut", ou rendre quelqu'un d'autre responsable de cet énoncé "Selon Paul il pleut", commenter sa propre parole "Franchement, il pleut", etc.

7- Le discours est régi par des normes : chaque acte de langage est régi par des normes particulières qui justifient sa présentation, plus principalement, "tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une

⁶ D. Maingueneau (1998): Analyser les textes de communication, éd. Dunod, p.38-41.

autre son droit à se présenter tel qu'il se présente ". Ex: un acte comme la question suppose que le locuteur ignore la réponse et que son interlocuteur peut lui répondre.

8- Le discours est pris dans un interdiscours : chaque discours s'inscrit dans un genre qui gère à sa manière des relations interdiscursives multiples. Un livre d'histoire ne cite pas de la même façon et n'utilise pas les mêmes sources qu'un guide touristique.

2. L'appel aux valeurs et aux émotions:

Le discours politique souvent s'appuie sur des valeurs et des émotions partagées par l'auditoire pour susciter son adhésion. Le locuteur évoque des notions telles que la justice, la liberté, la sécurité ou le patriotisme pour créer un lien émotionnel avec son public.

3. La construction d'une identité collective:

Le discours politique peut chercher à construire une identité collective en faisant appel à des symboles, des mythes et des valeurs communes. Le locuteur s'adresse à "nous", le peuple, pour souligner l'unité et la solidarité face à des adversaires ou des défis communs.

Les fonctions du discours politique:

Le discours politique a plusieurs fonctions, dont :

- **Informer:** Le discours politique peut informer l'auditoire sur des questions d'actualité ou sur des positions politiques.
- **Persuader:** Le discours politique cherche à convaincre l'auditoire de soutenir un point de vue ou une action politique.
- **Mobiliser:** Le discours politique peut mobiliser l'auditoire pour qu'il s'engage dans une action politique, telle que voter ou manifester.
- **Légitimer:** Le discours politique peut légitimer le pouvoir des dirigeants en expliquant leurs actions et en justifiant leurs décisions.

- **Structurer le débat public:** Le discours politique contribue à structurer le débat public en définissant les enjeux et en opposant des points de vue différents.

Le contexte :

Le contexte est un concept polysémique et crucial en analyse du discours. Il englobe l'ensemble des éléments qui influencent la production, la compréhension et l'interprétation d'un discours. Ces éléments peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

Le contexte défini par les linguistes :

Maingueneau définit le contexte comme étant l'ensemble des constituants du discours. Il considère que les facteurs à prendre en compte dans l'analyse du contexte dépendent largement de la problématique développée.

En plus du noyau des constituant qui fait l'unanimité, à savoir, les participants, le cadre spatiotemporel et le but, d'autres éléments peuvent être inclus, comme : le thème, le genre du discours, le canal, le dialecte employé, le savoir des participant sur le monde, leur savoir respectif, l'un sur l'autre : l'arrière plan culturel de la société d'où émerge le discours.

Coseriu propose trois types de contextes :

a- Le contexte de la langue : toutes les relations in absentia avec les autres signes de la langue.

b- Le contexte du discours : toutes les relations in presentia avec les autres signes du texte. Dans ce type, on peut distinguer, d'une part, le contexte proche et le contexte éloigné, et ce, conformément au paramètre espace-texte, et, d'autre part, le contexte positif et le contexte négatif, le premier étant la partie explicite du discours, et, le second sa partie implicite.

c- Le contexte extérieur au discours : les éléments extralinguistiques connus ou sensés être connus des locuteurs. Ce type englobe les volets physique, empirique, naturel, culturel, occasionnel, pratique et historique.

Pour d'autres chercheurs, le découpage est beaucoup moins complexe. Catford, par exemple, oppose co-texte au contexte pour distinguer ce qui est situationnel de ce qui est verbal. De son côté, Bloomfield introduit le contexte verbal et le contexte situationnel.

5-La situation de communication (Orateur/auditoire)

L'orateur Celui-ci vise par son discours à :

Légitimer, le pouvoir, c'est-à-dire démontrer qu'il le mérite toujours après son élection par les citoyens à travers ses compétences, son expérience, ses réalisations.

2. Renforcer ce pouvoir par la recherche de sa consolidation à travers la promesse de promulguer de nouvelles lois par exemple.

3. Les pratiques de ceux qui ne se sont pas au pouvoir consistent à essayer par leur discours de convaincre leur public à l'occasion des élections afin de les aider à accéder au pouvoir.

L'auditoire, quant à lui, cherche à contrôler le pouvoir de l'orateur par divers moyens parmi lesquels : la protestation contre une décision ou un acte à travers la parole ou des gestes telle que l'organisation de manifestations, la revendication de leurs droits dans une vie méritée, comme les droits civiques, la dénonciation lorsque le public n'est pas d'accord avec l'orateur ou n'accepte pas ses décisions, quatrièmement, enfin, se contenter de son information pour le mettre au courant de leurs situations, leurs conditions de vie etc.. .

2- L'analyse situationnelle

1-La linguistique énonciative

La linguistique énonciative, aussi connue sous le nom de théorie de l'énonciation, est une branche de la linguistique qui s'intéresse à l'étude de l'énonciation, c'est-à-dire l'acte de produire un énoncé dans un contexte spécifique. Elle explore la relation entre la langue et l'énonciateur,

examinant comment la langue est utilisée pour transmettre du sens, établir des relations et façonner notre compréhension du monde.

Concepts clés de la linguistique énonciative :

1. Énoncé : L'unité fondamentale d'analyse en linguistique énonciative est l'énoncé, la réalisation concrète de la langue dans une situation spécifique. Il englobe non seulement les mots prononcés ou écrits mais aussi les éléments non verbaux, tels que l'intonation, les gestes et le contexte dans lequel l'énoncé se produit.
2. Énonciateur (Locuteur) est l'individu qui produit l'énoncé. La linguistique énonciative met l'accent sur le rôle de l'énonciateur dans la construction du sens et de l'interprétation de l'énoncé.
3. Énonciataire (Destinataire) est l'individu ou le groupe auquel l'énoncé est dirigé. L'énonciateur prend en compte les connaissances, les croyances et les attentes de l'énonciataire lors de la construction de l'énoncé.
4. Représentation : La linguistique énonciative explore comment la langue est utilisée pour représenter le monde, y compris les personnes, les objets, les événements et les idées. Elle examine la relation entre les expressions linguistiques et les entités auxquelles elles se réfèrent.

2-La situation d'énonciation : Qui parle ? A qui ? Quand ? Où ?

Comment ? Pourquoi ?

La situation d'énonciation est un concept crucial en linguistique et en analyse du discours qui permet de cerner les circonstances dans lesquelles un message est produit. Elle s'intéresse à six éléments clés :

1. Qui parle ? (L'énonciateur)

L'énonciateur est la personne qui produit l'énoncé, c'est-à-dire celui qui parle ou écrit. Il peut s'agir d'un individu ou d'un groupe d'individus.

L'identification de l'énonciateur permet de comprendre son point de vue, ses intentions et son rapport au message.

2. À qui parle-t-on ? (L'énonciataire)

L'énonciataire est la personne ou le groupe de personnes à qui l'énoncé est destiné. Il peut s'agir du destinataire direct du message ou d'un public plus large. Connaître l'énonciataire permet de comprendre le choix du langage, du ton et du contenu de l'énoncé.

3. Quand a-t-il été produit ? (Le moment de l'énonciation)

Le moment de l'énonciation correspond à la date et à l'heure de la production de l'énoncé. Il peut avoir une influence sur le sens du message, notamment en ce qui concerne les références temporelles et les événements contextuels.

4. Où a-t-il été produit ? (Le lieu de l'énonciation)

Le lieu de l'énonciation correspond à l'endroit physique où l'énoncé est produit. Il peut influencer le choix des mots, des expressions et des références spatiales. Par exemple, un discours prononcé dans un contexte formel aura un style différent d'une conversation entre amis.

5. Comment a-t-il été produit ? (Les modalités de l'énonciation)

Les modalités de l'énonciation regroupent les moyens utilisés pour produire l'énoncé. Cela inclut le canal de communication (oral, écrit, audiovisuel), le registre de langue (formel, informel), le ton employé (neutre, ironique, persuasif) et les éventuels supports utilisés (notes, diapositives, images).

6. Pourquoi a-t-il été produit ? (Les intentions de l'énonciateur)

Les intentions de l'énonciateur correspondent aux objectifs qu'il vise en produisant l'énoncé. Il peut chercher à informer, persuader, divertir, exprimer ses émotions, ou encore établir un contact avec l'énonciataire.

En analysant la situation d'énonciation, on peut mieux comprendre le sens d'un message, sa portée et son impact sur l'énonciataire. C'est un outil indispensable pour l'interprétation des textes, des discours et des interactions verbales en général.

4- Les marques énonciatives :

La problématique de l'énonciation est reliée à celle de la subjectivité dans le langage. Elle met l'accent essentiellement sur la présence de l'homme dans la langue par l'étude de différentes unités linguistiques qui sont des « indices spécifiques » à travers lesquelles le locuteur énonce sa position par rapport au monde et par rapport à l'autre.

L'énonciateur et afin de montrer son implication ou sa présence dans sa parole, il utilise :

Les indices personnels:

Ces indices personnels représentent des pronoms comme (je, nous) concernant le locuteur et (tu, vous) concernant l'énonciataire.

Les adjectifs et les pronoms possessifs :

Concernant le locuteur comme (ma, mon, mes, le mien) et l'interlocuteur comme (vos, les vôtres, la vôtre).

Les indices spatiaux :

Sont des indices linguistiques implanter dans le discours pour localiser « situer » le message dans l'espace ou l'énonciateur prononce son discours. Ces marques sont les suivantes : Ici, à côté, à droite, loin, avant, là-bas, derrière, ceci, ceux, celle-ci.

Les indices temporels :

Ils désignent le temps/le moment où le sujet parlant produit son énoncé, ces marques sont : Hier, le lendemain, maintenant, dans une semaine.

2-Les figures de rhétorique

Une figure de style est un procédé ayant une fonction esthétique qui agit sur la langue et crée un effet ou une sonorité mais Perelman affirme dans

son ouvrage « L'empire rhétorique », met en lumière leur dimension argumentative « Une figure est argumentative si son emploi, entraînant un changement de perspective, paraît normal par rapport à la nouvelle situation ainsi suggérée. Par contre, si le discours n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de style, restant inefficace comme moyen de persuasion»⁷ .

Selon Perelman, l'efficacité argumentative d'une figure de style réside dans sa capacité à amener l'auditoire à adopter une nouvelle perspective sur le sujet en discussion. En effet, en introduisant un élément de surprise, d'inattendu ou de réflexion, la figure de style déstabilise les schémas de pensée habituels et ouvre la voie à une nouvelle compréhension.

Dans le but de transmettre aux étudiants les figures de rhétorique les plus accessibles, nous avons consacré une séance de ce cours à leur présentation. Par conséquent, nous avons limité notre sélection aux figures suivantes :

L'anaphore	La répétition d'un mot (ou d'un groupe de mots) au début d'énoncés successifs, ce procédé visant à emphatiser le terme ainsi répété	Il n'ya pas d'amour qui ne soit à douleur Il n'ya pas d'amour dont on ne soit meurtri Il n'ya pas d'amour dont on ne soit flétri. (Louis Aragon)
L'Hyperbole	Amplification d'un énoncé afin de mettre en valeur un objet ou une idée.	« La liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, c'est l'égalité, c'est la justice,[...],

⁷ Perelman, *l'empire rhétorique*, librairie philosophique j. vrin, Paris, 1977.P30

	Elle procède donc de l'exagération et de l'emphase.	c'est votre sublime constitution » - Camille Desmoulins-
L'Énumération	Accumulation, les uns à la suite des autres, de plusieurs éléments de même niveau syntaxique , coordonnés ou non.	« Les trompettes, les fifres, les hautbois, les tambours, les canons, formaient une harmonie telle qu'il n'y en eut jamais en enfer. » (Voltaire,Candide, chapitre 3)
L'Oxymore	La réunion dans une même expression de deux termes contradictoires.	« Cette obscure clarté qui tombe des étoiles ». - Pierre Corneille-
L'Euphémisme	Atténuation ou adoucissement d'une idée déplaisante	On dira « rendre le dernier soupir » pour éviter le mot mourir
La Métaphore	consiste à utiliser un mot à la place d'un autre, sur la base de la ressemblance ou de l'opposition.	Un gros serpent de fumée noire. -Guy de Maupassant-
La personnification	Consiste à faire d'un être inanimé ou	« Avec quelle rigueur, Destin, tu me poursuis

	d'une abstraction un personnage réel proche de l'allégorie (rhétorique)	» -Jean Racine-
L'Antiphrase ou la contre vérité	Emploi dans le but d'exprimer le contraire de ce que l'on pense réellement, afin de créer un effet d'ironie ou de dénoncer quelque chose.	Quel courage ! (peut en fait dénoncer la lâcheté de quelqu'un)
La Comparaison	rapproche deux idées ou deux objets (ou encore un objet et une idée) : un rapport d'analogie est établi entre ces deux idées ou ces deux objets. comprend toujours au moins deux termes : un comparé (ce que l'on compare) et un comparant (ce qui sert à comparer)	« L'absence diminue les médiocres passions, et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies, et allume le feu. » (La Rochefoucauld, Maximes, 276)

-Exercices d'application

Compte tenu des différents niveaux de compréhension au sein des groupes, l'étude des discours proposés s'est étalée sur une à deux séances:

Texte 1 :

Après la marche contre les discriminations raciales, le pasteur noir américain Martin Luther King, à Washington, le 28 août 1963, devant 250 000 personnes, prononce son discours "I have a dream". Son rêve est celui d'une Amérique fraternelle où Blancs et Noirs se retrouveraient unis et libres.

Le texte intégral en français du discours de Martin Luther King

« Je suis heureux de me joindre à vous aujourd'hui pour participer à ce que l'histoire appellera la plus grande démonstration pour la liberté dans les annales de notre nation.

Il y a un siècle de cela, un grand Américain qui nous couvre aujourd'hui de son ombre symbolique signait notre Proclamation d'Émancipation. Ce décret capital se dresse, comme un grand phare illuminant d'espérance les millions d'esclaves marqués au feu d'une brûlante injustice. Ce décret est venu comme une aube joyeuse terminer la longue nuit de leur captivité.

Mais, cent ans plus tard, le Noir n'est toujours pas libre. Cent ans plus tard, la vie du Noir est encore terriblement handicapée par les menottes de la ségrégation et les chaînes de la discrimination. Cent ans plus tard, le Noir vit à l'écart sur son îlot de pauvreté au milieu d'un vaste océan de prospérité matérielle. Cent ans plus tard, le Noir languit encore dans les coins de la société américaine et se trouve exilé dans son propre pays.

C'est pourquoi nous sommes venus ici aujourd'hui dénoncer une condition humaine honteuse. En un certain sens, nous sommes venus dans notre capitale nationale pour encaisser un chèque. Quand les architectes de notre République ont magnifiquement rédigé notre Constitution de la Déclaration d'Indépendance, ils signaient un chèque dont tout Américain devait hériter. Ce chèque était une promesse qu'à tous les hommes, oui, aux Noirs comme

aux Blancs, seraient garantis les droits inaliénables de la vie, de la liberté et de la quête du bonheur(...)»⁸

Questions de compréhension :

1. Qui est l'orateur ?
2. A qui s'adresse-t-il ?
3. Où ?
4. Quand ?
5. Pourquoi ?

Points de langue :

1- Repérez les pronoms personnels et dites à qui ils renvoient.

-Relevez les figures de rhétorique qui se trouvent dans le texte et expliquez-les.

- Relevez le champ lexical dominant.

Expression écrite :

Que pensez-vous de ces extraits ?

Ce travail d'écriture vise à familiariser l'apprenant avec l'art de la prise de position et à aiguiser son esprit critique. Il l'encourage à dépasser la simple restitution des informations pour s'appropriier les discours, les analyser et forger ses propres réflexions.

Ainsi, ces deux discours et l'expression écrite qui leur est associée constituent une étape clé dans le développement des compétences linguistiques et intellectuelles des étudiants. Ils les invitent à s'engager activement dans le processus d'apprentissage, à forger leur propre opinion et à s'affirmer en tant que lecteurs et penseurs autonomes.

3-L'énonciation

Ce cours, dispensé en trois séances, s'articule autour de l'exploration des pronoms, des temps verbaux et de leurs nuances sémantiques, ainsi que des

⁸ <https://ml.usembassy.gov/fr/dream-le-texte-integral-en-francais-du-discours-de-martin-luther-king/>

champs lexicaux spécifiques. Le programme détaillé du cours se présente comme suit :

L'énonciation est l'acte de production d'un discours par un sujet, appelé locuteur. Elle implique la mise en œuvre d'un certain nombre d'éléments constitutifs, c'est ce qu'on appelle les indices de l'énonciation.

Les indices de l'énonciation jouent un rôle crucial pour décrypter le sens et la portée d'un message. Ces indices, présents sous différentes formes linguistiques, permettent de cerner les éléments clés de la situation de communication, tels que l'identité des participants, le contexte spatio-temporel et les relations qui les lient.

1. Les pronoms personnels : révéler l'identité des participants

Les pronoms personnels, comme "je", "tu", "il", "nous", "vous" et "ils", constituent des indices majeurs de l'énonciation. Ils permettent d'identifier l'énonciateur, c'est-à-dire la personne qui produit le discours, ainsi que l'allocutaire, le destinataire du message.

- **L'énonciateur:** Représenté par les pronoms "je" et "nous", l'énonciateur est celui qui prend la parole et exprime ses idées, ses sentiments ou ses opinions.
- **L'allocutaire:** Désigné par les pronoms "tu" et "vous", l'allocutaire est la personne à qui l'énonciateur s'adresse, adaptant son discours en fonction de son identité et de sa relation avec lui.

2. Les déictiques : situer le discours dans l'espace et le temps

Les déictiques, tels que "ici", "là", "maintenant", "hier", "demain", etc., permettent de situer le discours dans l'espace et le temps par rapport au moment de l'énonciation.

- **Déictiques de lieu:** Ils indiquent la position de l'énonciateur et de l'allocutaire par rapport au lieu de l'énonciation ("ici", "là").
- **Déictiques de temps:** Ils situent le moment de l'énonciation par rapport au moment où le discours est produit ("maintenant", "hier", "demain").

3. Les temps verbaux : marquer la temporalité des actions et des événements

Les temps verbaux, comme le présent, le passé, le futur et le conditionnel, permettent de situer les actions et les événements décrits dans le discours par rapport au moment de l'énonciation.

La valeur des temps

La conjugaison des verbes joue un rôle crucial dans la communication en français, car elle permet de situer les actions et les événements dans le temps par rapport au moment de l'énonciation. Le présent constitue le temps de référence, et les autres temps verbaux s'articulent autour de lui pour exprimer des nuances temporelles précises.

Le passé composé est utilisé pour situer une action qui s'est déroulée dans un passé récent, c'est-à-dire dans un intervalle de temps proche du moment de l'énonciation. Par exemple, "Je suis allé au cinéma hier soir" indique que l'action de "aller au cinéma" s'est produite la veille du jour où la phrase est prononcée.

Le futur, quant à lui, sert à exprimer une action qui se déroulera dans un avenir proche. Par exemple, "Je vais au cinéma demain soir" indique que l'action de "aller au cinéma" aura lieu le lendemain du jour où la phrase est prononcée.

En maîtrisant l'emploi des temps verbaux, les locuteurs français peuvent transmettre des informations temporelles précises et nuancées, contribuant ainsi à une communication claire et efficace.

1-Valeurs du présent

Le présent de l'indicatif, temps le plus utilisé en français, revêt quatre valeurs distinctes :

1.1 Le présent d'actualité

Le présent d'actualité exprime une action ou un état qui se déroule au moment même de l'énonciation. Il permet de créer une impression de simultanéité et d'implication du locuteur dans la situation décrite.

Exemples:

- "Le soleil brille de mille feux." (action en cours)
- "Je pense à toi très souvent." (état présent)

1.2 Le présent de narration

Dans le contexte narratif, le présent de narration permet de raconter des événements passés en les présentant comme s'ils se déroulaient au présent. Il confère une dimension vivante et immersive au récit.

Exemples:

- "Alice traverse le miroir et se retrouve dans un monde merveilleux."
- "Ils marchent dans la forêt enchantée, à la recherche du lapin blanc."

1.3 Le présent de vérité générale

Le présent de vérité générale exprime des faits ou des principes universels, valables en tout temps. Il est souvent utilisé dans les proverbes, les maximes et les textes explicatifs.

Exemples:

- "L'union fait la force."
- "Le soleil se lève à l'est et se couche à l'ouest."

1.4 Le présent exprimant un passé ou un futur proche

Le présent peut également exprimer une action qui s'est déroulée récemment (passé proche) ou qui est sur le point de se produire (futur proche). Cette valeur temporelle est souvent renforcée par des adverbes temporels comme "hier", "demain", "bientôt", etc.

Exemples:

- "Je viens de voir un film captivant." (passé proche)
- "Le train arrive dans cinq minutes." (futur proche)

2. Les valeurs des temps du passé

2.1 L'imparfait

L'imparfait exprime une action ou un état qui se déroulait au moment où une autre action s'est produite dans le passé. Il permet de créer une ambiance et de situer les événements dans un contexte précis.

Exemples:

- "Pendant que je lisais un livre, il frappa à la porte."
- "L'enfant pleurait quand sa mère le quitta."

L'imparfait peut également exprimer une habitude ou une description dans le passé.

Exemples:

- "Tous les jours, je me levais tôt et allais à l'école."
- "La ville **était** autrefois entourée de remparts."

2.2 Le passé simple

Le passé simple exprime une action ponctuelle et achevée dans le passé. Il est souvent utilisé dans les récits littéraires et historiques pour créer une impression de dynamisme et de précision.

Exemples:

- "La Révolution française éclata en 1789."
- "Le chevalier combattit courageusement le dragon."

2.3 Le passé composé

Le passé composé, temps du passé conjugué avec l'auxiliaire "avoir" ou "être" et le participe passé du verbe, se distingue par sa double nature. S'il exprime avant tout une action achevée dans le passé, il peut également revêtir une valeur de présent accompli, reliant subtilement le passé au présent.

Prenons l'exemple d'une phrase comme "J'ai terminé mes devoirs". Ici, le passé composé ne se contente pas de situer l'action d'accomplir les devoirs dans un moment révolu. Il souligne également l'état présent résultant de cette action : les devoirs sont finis, et cet état perdure au moment de l'énonciation. Cette valeur de présent accompli se retrouve souvent dans des contextes où l'action passée a des conséquences directes sur le présent.

Par exemple, "Je me suis levé tôt ce matin, donc je suis en forme" met en évidence le lien entre l'action passée de se lever tôt et l'état présent d'être en forme.

3-Valeur du futur

-La valeur temporelle :

Le futur simple, sa forme la plus basique, exprime une action qui aura lieu dans l'avenir, par rapport au moment de l'énonciation. C'est sa valeur temporelle fondamentale, comme en témoigne l'exemple :

"Demain, nous irons à la piscine".

2. La valeur itérative : une répétition dans le temps

Le futur peut également revêtir une valeur itérative, indiquant la répétition d'une action dans le futur. Cette valeur contextuelle est souvent liée à un changement d'habitude ou à une nouvelle résolution, comme dans la phrase : "Désormais, j'étudierai mes fiches brevet chaque jour".

3. La valeur gnomique :

Le futur gnomique, emploi rare et souvent considéré comme archaïque, exprime une vérité générale ou une maxime intemporelle. Il s'agit d'une forme de proverbe ou de conseil, comme dans l'exemple :

"On ne fera jamais assez pour les siens".

4. La valeur stylistique : un regard vers le passé

Le futur de narration, également appelé futur historique ou de perspective, nous transporte dans le passé pour décrire un événement futur par rapport à un moment révolu. C'est comme si l'on se projetait dans le passé et que l'on

envisageait l'avenir depuis ce point de vue. Un exemple célèbre illustre cette valeur :

"Louis XIV sera le monarque le plus puissant du monde selon Colbert".

5. La valeur modale : une palette d'expressions

Le futur simple peut également revêtir des valeurs modales, exprimant des nuances de sens qui vont au-delà de sa simple fonction temporelle.

-Ordre ou consigne : Le futur catégorique ou jussif permet de donner un ordre ou une consigne, comme dans la phrase :

"Vous ferez signer vos carnets pour demain".

-Supposition ou conjecture : Le futur de supposition ou conjectural exprime une probabilité ou une hypothèse concernant un événement futur, comme dans l'exemple :

"Si tu révises correctement, tu auras ton brevet".

6. Les temps composés du futur : une relation de succession

Les temps composés du futur, tels que le futur antérieur, expriment une relation de succession temporelle entre deux actions futures. Le futur antérieur indique qu'une action sera achevée avant qu'une autre ne commence, comme dans la phrase :

"Quand tu auras révisé ton brevet tu pourras sortir".

7. Le conditionnel :

Le conditionnel, mode aux multiples nuances, exprime une variété de sens en lien avec le futur :

-Condition : Le conditionnel présent ou passé peut exprimer une action conditionnée par une autre, comme dans l'exemple :

"Si nous lui demandions, il accepterait".

-Ordre atténué ou demande polie : Le conditionnel permet de formuler un ordre ou une demande de manière plus polie et nuancée, comme dans la phrase :

"Pourriez-vous vous lever ?".

-Éventualité ou possibilité :

Le conditionnel exprime également l'éventualité ou la possibilité d'une action future, comme dans l'exemple :

"Il pourrait sûrement le faire".

-Imaginaire ou hypothèse :

Le conditionnel nous plonge dans le monde de l'imaginaire et des hypothèses, comme dans la phrase :

"Je pourrais être un superhéros".

-Étonnement ou indignation : Dans une phrase exclamative, le conditionnel peut exprimer l'étonnement ou l'indignation, comme dans l'exemple :

"Vous feriez ça pour moi ?".

8. Le subjonctif et l'impératif : des modes complémentaires

Le subjonctif, avec sa valeur d'imagination ou de pensée subjective, et l'impératif, avec sa valeur d'ordre ou de consigne, complètent le riche panorama des modes et des temps qui permettent d'exprimer le futur en français.

4-Elaboration d'une problématique

L'analyse d'un discours implique une compréhension approfondie de son contenu, de sa structure et de ses intentions. La formulation d'une problématique solide est essentielle pour guider votre analyse et tirer des conclusions significatives. Les étapes pour élaborer la problématique d'un discours sont comme suit :

1. Lire et relire attentivement le discours : Plongez dans le discours et familiarisez-vous avec son contenu, sa structure et ses arguments. Prenez des notes, surlignez les passages clés et identifiez les éléments qui vous interpellent.

2. Cerner le contexte du discours : Situez le discours dans son contexte historique, social, politique ou culturel. Comprenez les circonstances dans lesquelles il a été prononcé, le public ciblé et les objectifs de l'orateur.
3. Identifier les thèmes principaux : Déterminez les thèmes principaux abordés dans le discours. S'agit-il de questions politiques, sociales, économiques ou d'un autre domaine ? Quels sont les messages clés que l'orateur souhaite transmettre ?
4. Analyser les stratégies rhétoriques : Examinez les techniques rhétoriques employées par l'orateur pour persuader son public. Comment utilise-t-il des figures de style, des exemples concrets, des appels à l'émotion ou d'autres stratégies pour faire valoir son point de vue ?
5. Formuler une question de recherche : Sur la base de votre analyse préliminaire, formulez une question de recherche claire et concise qui guide votre exploration du discours. Cette question devrait être suffisamment précise pour vous permettre de mener une analyse approfondie, mais suffisamment ouverte pour laisser place à une interprétation et une réflexion critiques.

Exercice d'application

Nous avons, à travers deux textes 2 et 3, repris les questions de compréhension et rajouté des questions en rapport avec les éléments d'énonciations étudiés :

Texte 2 :

« Discours du premier ministre Justin Trudeau pour présenter des excuses au nom du gouvernement du Canada aux anciens élèves des pensionnats indiens de Terre-Neuve-et-Labrador »

La version prononcée fait foi

Kuei,

Ilitunamek.

Bonjour à tous.

Merci à vous tous d'être ici.

Avant que nous commençons, j'aimerais dire que nous nous trouvons sur le territoire des Inuits et des Innus.

Nous sommes ici aujourd'hui pour reconnaître une faute historique.

À l'aube du 20^e siècle, la Moravian Mission et l'International Grenfell Association, avec l'appui du gouvernement provincial, ont mis sur pied des écoles avec des résidences pour les enfants autochtones à Terre-Neuve-et-Labrador.

Cinq pensionnats ont été construits et utilisés dans l'objectif déclaré de servir à l'éducation.

Aux enfants innus, inuits et du NunatuKavut, les dirigeants de ces établissements avaient promis de meilleurs emplois, un meilleur avenir, et une vie meilleure.

Et à leurs parents, ils avaient promis de s'occuper de leurs enfants et de subvenir à leurs besoins.

Ils avaient promis que leurs enfants seraient en sécurité à la Lockwood School de Cartwright, à la Makkovik Boarding School, à la Nain Boarding School, à la St. Anthony Orphanage and Boarding School et à la Yale School.

Mais nous savons aujourd'hui que cette façon de penser colonialiste a donné lieu à des pratiques qui ont causé des dommages profonds.

Les enfants qui venaient des communautés de Black Tickle, Cartwright, Goose Bay, Hopedale, Makkovik, Nain, Natuashish, Northwest River, Postville, Rigolet et d'autres endroits de Terre-Neuve-et-Labrador ont été enlevés à leur foyer.

Dès leur arrivée, frères et sœurs ont été séparés, leurs cheveux coupés et leurs effets personnels retirés. Les pensionnaires étaient forcés de se soumettre à des règles sévères, dictées par de parfaits étrangers.

C'était pour eux le début d'une nouvelle vie — une vie qu'ils n'avaient pas choisie, qui leur était imposée par des visages inconnus.

Ces enfants, qu'on punissait lorsqu'ils parlaient leur langue, à qui on interdisait de pratiquer leur culture, étaient isolés de leur famille, déracinés de leur communauté et privés de leur identité.

On leur a donné l'impression d'être inutiles et inférieurs.

On leur a appris à avoir honte de qui ils étaient et d'où ils venaient.

Nous le savons grâce au courage et à la force exceptionnels des survivants et d'autres anciens pensionnaires qui ont raconté ce qu'ils avaient vécu.

Grâce à eux, nous connaissons maintenant la vérité sur les abus dont les pensionnaires ont souffert et la réalité des traumatismes qu'ils ont endurés.

Beaucoup ont été cruellement négligés, mal nourris, mal habillés et mal logés.

D'autres ont subi des abus physiques, psychologiques ou sexuels (...)⁹

Questions :

1. Qui parle ?
2. À qui ?
3. Où ?
4. Pourquoi ?

Points de langue :

Dégagez la problématique de cet extrait.

Production écrite :

Rédigez l'introduction de cet extrait.

⁹ HappyValley-GooseBay(Terre-Neuve-et-Labrador), 24 novembre 2017. URL : <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/discours>.

Texte 3 :

Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur le conflit en Ukraine et les conséquences pour l'économie française, à Paris le 2 mars 2022.

« ... Cette guerre est le fruit d'un esprit de revanche, nourri d'une lecture révisionniste de l'Histoire de l'Europe, qui voudrait la renvoyer aux heures les plus sombres des Empires, des invasions, des exterminations.

A cette violation flagrante de l'intégrité du territoire et de la souveraineté d'un pays européen, la France et l'Europe ont répondu immédiatement, unanimement, fermement. Nous l'avons fait en étroite coordination avec les Britanniques, les Canadiens, les Américains, les Japonais et tant d'autres pays. D'abord en soutenant le peuple ukrainien par des convois humanitaires ainsi que par la livraison de matériel et d'équipement pour se défendre.

Ensuite, en agissant avec les autres Nations pour que les dirigeants russes entendent que le choix de la guerre mettrait leur pays au ban des peuples et de l'Histoire.

Une résolution a été votée au Conseil de sécurité des Nations Unies sur les violations du droit international commises par Moscou. Et cet après-midi même, l'Assemblée Générale des Nations unies a condamné par un vote écrasant cette agression.

La communauté internationale a ainsi montré son unité. Les équipes sportives de Russie ont été exclues des grandes compétitions internationales et nombre de grands événements sportifs et culturels ont été annulés.

Nous continuons et continuerons un travail acharné afin de conduire, sur tous les continents, les Nations à condamner l'invasion, à exiger le cessez-le-feu et le respect des opérations humanitaires sur le sol ukrainien.

Nous avons pris, de manière rapide et proportionnée, des sanctions à l'égard de la Russie et de ses dirigeants. Les avoirs de plusieurs centaines de personnalités russes proches du pouvoir ont ainsi été gelés en France et à

l'étranger. Plusieurs grandes banques russes ont été exclues des systèmes de paiements internationaux, rendant impossibles nombre de transactions et entraînant la chute du rouble. Les organes de propagande russe viennent de cesser d'émettre en Europe.

Sur le terrain, nous nous sommes donné les moyens de protéger nos ressortissants en organisant le transfert de notre ambassade d'une ville à l'autre en Ukraine et en permettant à tous les Français ou binationaux qui le souhaitent de pouvoir quitter le pays dans les meilleurs délais.

Je veux ici en votre nom, remercier l'ensemble des diplomates, policiers, militaires et agents de l'Etat qui continuent de mener cet effort et prennent en charge nos compatriotes en Moldavie et sur les principaux points de sortie du territoire ukrainien.

Je remercie aussi l'ensemble des journalistes qui couvrent avec courage le conflit et œuvrent ainsi à la liberté d'information de tous les citoyens du monde. Enfin, nous avons participé à l'effort dans le cadre de l'OTAN pour protéger la sécurité et la souveraineté de nos alliés européens en renforçant la présence militaire que nous avons déjà dans les Etats baltes et dans la région. Ainsi, plusieurs centaines de soldats français sont arrivés hier sur le sol de la Roumanie (...) ».¹⁰

Questions de compréhension :

1. Qui parle ?
2. À qui ?
3. Où ?
4. Quand ?
5. Pourquoi ?

Points de langue :

1. Repérez les pronoms personnels et dites à qui ils renvoient.

¹⁰ <https://www.vie-publique.fr/discours/284216-emmanuel-macron-02032022-ukraine-consequences-economiques>.

2. Quel est le temps dominant (justifiez votre réponse).
3. Relevez deux figures de rhétorique et expliquez-les.
4. Relevez le champ lexical dominant.

Expression écrite :

Analyser ce discours en appliquant les outils d'analyse du discours acquis en classe ?

Afin de mettre en pratique les concepts et les compétences acquis, nous avons revisité les textes précédemment étudiés (textes 1, 2 et 3) en les utilisant comme base pour des exercices d'application. La correction de ces exercices s'est déroulée en classe, favorisant une participation active des étudiants et permettant une discussion approfondie des réponses.

Conclusion

Ce module "Analyse du discours politique en français" a permis aux étudiants d'acquérir les bases nécessaires pour analyser et critiquer les discours politiques de manière approfondie. Au-delà de la simple acquisition de connaissances, l'objectif a été de développer une démarche intellectuelle rigoureuse, leur permettant de décrypter et d'interpréter les messages véhiculés par les acteurs politiques.

Au cours de l'année, les étudiants ont eu l'opportunité d'explorer des perspectives théoriques et analytiques variées, allant des approches structuralistes aux courants post-structuralistes, en passant par des approches critiques. Cette diversité d'approches a permis de développer une compréhension nuancée et complexe du discours politique, en prenant en compte ses dimensions linguistique, idéologique et contextuelle.

Ce module a également permis de mieux appréhender les enjeux politiques contemporains. L'analyse du discours politique se révèle être un outil essentiel pour comprendre les stratégies de communication des acteurs politiques, leurs motivations et l'impact de leurs messages sur l'opinion publique et les processus décisionnels.

Au-delà des compétences spécifiques acquises, ce module a renforcé des qualités transversales essentielles à tout citoyen éclairé. En apprenant à identifier les biais et manipulations dans les discours, les étudiants ont

développé leur esprit critique et leur capacité à prendre des décisions éclairées et responsables.

Enfin, il convient de souligner que la méthodologie enseignée dans ce module a une portée internationale. Les compétences acquises serviront non seulement pour les études en sciences politiques, mais aussi dans d'autres domaines académiques et professionnels, quelle que soit la langue employée.

Annexes :

Texte 1 :

Après la marche contre les discriminations raciales, le pasteur noir américain Martin Luther King, à Washington, le 28 août 1963, devant 250 000 personnes, prononce son discours "I have a dream". Son rêve est celui d'une Amérique fraternelle où Blancs et Noirs se retrouveraient unis et libres.

Le texte intégral en français du discours de Martin Luther King
« Je suis heureux de me joindre à vous aujourd'hui pour participer à ce que l'histoire appellera la plus grande démonstration pour la liberté dans les annales de notre nation.

Il y a un siècle de cela, un grand Américain qui nous couvre aujourd'hui de son ombre symbolique signait notre Proclamation d'Émancipation. Ce décret capital se dresse, comme un grand phare illuminant d'espérance les millions d'esclaves marqués au feu d'une brûlante injustice. Ce décret est venu comme une aube joyeuse terminer la longue nuit de leur captivité.

Mais, cent ans plus tard, le Noir n'est toujours pas libre. Cent ans plus tard, la vie du Noir est encore terriblement handicapée par les menottes de la ségrégation et les chaînes de la discrimination. Cent ans plus tard, le Noir vit à l'écart sur son îlot de pauvreté au milieu d'un vaste océan de prospérité matérielle. Cent ans plus tard, le Noir languit encore dans les coins de la société américaine et se trouve exilé dans son propre pays.

C'est pourquoi nous sommes venus ici aujourd'hui dénoncer une condition humaine honteuse. En un certain sens, nous sommes venus dans notre capitale nationale pour encaisser un chèque. Quand les architectes de notre

République ont magnifiquement rédigé notre Constitution de la Déclaration d'Indépendance, ils signaient un chèque dont tout Américain devait hériter. Ce chèque était une promesse qu'à tous les hommes, oui, aux Noirs comme aux Blancs, seraient garantis les droits inaliénables de la vie, de la liberté et de la quête du bonheur.

Il est évident aujourd'hui que l'Amérique a manqué à ses promesses à l'égard de ses citoyens de couleur. Au lieu d'honorer son obligation sacrée, l'Amérique a délivré au peuple Noir un chèque en bois, qui est revenu avec l'inscription " provisions insuffisantes ". Mais nous refusons de croire qu'il n'y a pas de quoi honorer ce chèque dans les vastes coffres de la chance, en notre pays. Aussi, sommes-nous venus encaisser ce chèque, un chèque qui nous donnera sur simple présentation les richesses de la liberté et la sécurité de la justice.

Nous sommes également venus en ce lieu sacrifié pour rappeler à l'Amérique les exigeantes urgences de l'heure présente. Ce n'est pas le moment de s'offrir le luxe de laisser tiédir notre ardeur ou de prendre les tranquillisants des demi-mesures. C'est l'heure de tenir les promesses de la démocratie.

C'est l'heure d'émerger des vallées obscures et désolées de la ségrégation pour fouler le sentier ensoleillé de la justice raciale. C'est l'heure d'arracher notre nation des sables mouvant de l'injustice raciale et de l'établir sur le roc de la fraternité. C'est l'heure de faire de la justice une réalité pour tous les enfants de Dieu. Il serait fatal pour la nation de fermer les yeux sur l'urgence du moment. Cet étouffant été du légitime mécontentement des Noirs ne se terminera pas sans qu'advienne un automne vivifiant de liberté et d'égalité.

1963 n'est pas une fin, c'est un commencement. Ceux qui espèrent que le Noir avait seulement besoin de se défouler et qu'il se montrera désormais satisfait, auront un rude réveil, si la nation retourne à son train-train habituel. Il n'y aura ni repos ni tranquillité en Amérique jusqu'à ce qu'on ait accordé au peuple Noir ses droits de citoyen. Les tourbillons de la révolte ne cesseront

d'ébranler les fondations de notre nation jusqu'à ce que le jour éclatant de la justice apparaisse.

Mais il y a quelque chose que je dois dire à mon peuple, debout sur le seuil accueillant qui donne accès au palais de la justice : en procédant à la conquête de notre place légitime, nous ne devons pas nous rendre coupables d'agissements répréhensibles.

Ne cherchons pas à satisfaire notre soif de liberté en buvant à la coupe de l'amertume et de la haine. Nous devons toujours mener notre lutte sur les hauts plateaux de la dignité et de la discipline. Nous ne devons pas laisser nos revendications créatrices dégénérer en violence physique. Sans cesse, nous devons nous élever jusqu'aux hauteurs majestueuses où la force de l'âme s'unit à la force physique.

Le merveilleux esprit militant qui a saisi la communauté noire ne doit pas nous entraîner vers la méfiance de tous les Blancs, car beaucoup de nos frères blancs, leur présence ici aujourd'hui en est la preuve, ont compris que leur destinée est liée à la nôtre. L'assaut que nous avons monté ensemble pour emporter les remparts de l'injustice doit être mené par une armée bi-raciale. Nous ne pouvons marcher tout seul au combat. Et au cours de notre progression il faut nous engager à continuer d'aller de l'avant ensemble. Nous ne pouvons pas revenir en arrière.

Il y a des gens qui demandent aux militants des Droits Civiques : " Quand serez-vous enfin satisfaits ? " Nous ne serons jamais satisfaits aussi longtemps que le Noir sera la victime d'indicibles horreurs de la brutalité policière. Nous ne pourrons être satisfaits aussi longtemps que nos corps, lourds de la fatigue des voyages, ne trouveront pas un abri dans les motels des grandes routes ou les hôtels des villes.

Nous ne pourrons être satisfaits aussi longtemps que la liberté de mouvement du Noir ne lui permettra guère que d'aller d'un petit ghetto à un ghetto plus grand. Nous ne pourrons être satisfaits aussi longtemps que nos enfants,

même devenus grands, ne seront pas traités en adultes et verront leur dignité bafouée par les panneaux “ Réservé aux Blancs ”. Nous ne pourrions être satisfaits aussi longtemps qu’un Noir du Mississippi ne pourra pas voter et qu’un Noir de New-York croira qu’il n’a aucune raison de voter. Non, nous ne sommes pas satisfaits et ne le serons jamais, tant que le droit ne jaillira pas comme l’eau, et la justice comme un torrent intarissable.

Je n’ignore pas que certains d’entre vous ont été conduits ici par un excès d’épreuves et de tribulations. D’aucuns sortent à peine d’étroites cellules de prison. D’autres viennent de régions où leur quête de liberté leur a valu d’être battus par les orages de la persécution et secoués par les bourrasques de la brutalité policière. Vous avez été les héros de la souffrance créatrice.

Continuez à travailler avec la certitude que la souffrance imméritée vous sera rédemptrice.

Retournez dans le Mississippi, retournez en Alabama, retournez en Caroline du Sud, retournez en Georgie, retournez en Louisiane, retournez dans les taudis et les ghettos des villes du Nord, sachant que de quelque manière que ce soit cette situation peut et va changer. Ne croupissons pas dans la vallée du désespoir.

Je vous le dis ici et maintenant, mes amis, bien que, oui, bien que nous ayons à faire face à des difficultés aujourd’hui et demain je fais toujours ce rêve : c’est un rêve profondément ancré dans l’idéal américain. Je rêve que, un jour, notre pays se lèvera et vivra pleinement la véritable réalité de son credo : “ Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes que tous les hommes sont créés égaux ”.

Je rêve qu’un jour sur les collines rousses de Georgie les fils d’anciens esclaves et ceux d’anciens propriétaires d’esclaves pourront s’asseoir ensemble à la table de la fraternité.

Je rêve qu'un jour, même l'Etat du Mississippi, un Etat où brûlent les feux de l'injustice et de l'oppression, sera transformé en un oasis de liberté et de justice.

Je rêve que mes quatre petits-enfants vivront un jour dans une nation où ils ne seront pas jugés sur la couleur de leur peau, mais sur la valeur de leur caractère. Je fais aujourd'hui un rêve !

Je rêve qu'un jour, même en Alabama, avec ses abominables racistes, avec son gouverneur à la bouche pleine des mots " opposition " et " annulation " des lois fédérales, que là même en Alabama, un jour les petits garçons noirs et les petites filles blanches pourront se donner la main, comme frères et sœurs. Je fais aujourd'hui un rêve !

Je rêve qu'un jour toute la vallée sera relevée, toute colline et toute montagne seront rabaissées, les endroits escarpés seront aplanis et les chemins tortueux redressés, la gloire du Seigneur sera révélée à tout être fait de chair.

Telle est notre espérance. C'est la foi avec laquelle je retourne dans le Sud. Avec cette foi, nous serons capables de distinguer dans la montagne du désespoir une pierre d'espérance. Avec cette foi, nous serons capables de transformer les discordes criardes de notre nation en une superbe symphonie de fraternité.

Avec cette foi, nous serons capables de travailler ensemble, de prier ensemble, de lutter ensemble, d'aller en prison ensemble, de défendre la cause de la liberté ensemble, en sachant qu'un jour, nous serons libres. Ce sera le jour où tous les enfants de Dieu pourront chanter ces paroles qui auront alors un nouveau sens : " Mon pays, c'est toi, douce terre de liberté, c'est toi que je chante. Terre où sont morts mes pères, terre dont les pèlerins étaient fiers, que du flanc de chacune de tes montagnes, sonne la cloche de la liberté ! " Et, si l'Amérique doit être une grande nation, que cela devienne vrai.

Que la cloche de la liberté sonne du haut des merveilleuses collines du New Hampshire !

Que la cloche de la liberté sonne du haut des montagnes grandioses de l'Etat de New-York !

Que la cloche de la liberté sonne du haut des sommets des Alleghanys de Pennsylvanie !

Que la cloche de la liberté sonne du haut des cimes neigeuses des montagnes rocheuses du Colorado !

Que la cloche de la liberté sonne depuis les pentes harmonieuses de la Californie !

Mais cela ne suffit pas.

Que la cloche de la liberté sonne du haut du mont Stone de Georgie !

Que la cloche de la liberté sonne du haut du mont Lookout du Tennessee !

Que la cloche de la liberté sonne du haut de chaque colline et de chaque butte du Mississippi ! Du flanc de chaque montagne, que sonne le cloche de la liberté !

Quand nous permettrons à la cloche de la liberté de sonner dans chaque village, dans chaque hameau, dans chaque ville et dans chaque Etat, nous pourrons fêter le jour où tous les enfants de Dieu, les Noirs et les Blancs, les Juifs et les non-Juifs, les Protestants et les Catholiques, pourront se donner la main et chanter les paroles du vieux Negro Spiritual :

“ Enfin libres, enfin libres, grâce en soit rendue au Dieu tout puissant, nous sommes enfin libres ! ”. »

Texte 2 :

Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur le conflit en Ukraine et les conséquences pour l'économie française, à Paris le 2 mars 2022.

Françaises, Français,

Mes chers compatriotes,

Depuis l'attaque brutale lancée par le Président POUTINE contre l'Ukraine le 24 février, les forces russes bombardent Kiev, assiègent les villes les plus

importantes du pays. Des centaines de civils ukrainiens ont été tués. Des femmes et des enfants ont été tués encore ce jour. Les jours qui viennent seront vraisemblablement de plus en plus durs.

Des centaines de milliers de réfugiés fuient vers la Moldavie, la Pologne, la Roumanie, la Hongrie, la Slovaquie et progressivement le reste de l'Europe. Dans cette épreuve sans précédent depuis nombre de décennies, nous nous tenons aux côtés de l'Ukraine.

Je salue ce soir le courage du peuple ukrainien qui résiste sous le feu des armes. Et en votre nom, j'adresse au Président Volodymir ZELENSKY le soutien fraternel de la France. Il est aujourd'hui, à la tête de son peuple si courageux, le visage de l'honneur, de la liberté, de la bravoure.

Ni la France, ni l'Europe, ni l'Ukraine, ni l'Alliance Atlantique n'ont voulu cette guerre.

Nous avons au contraire tout fait pour l'éviter.

Vous le savez, j'ai depuis 2017 conduit un dialogue exigeant et constant avec le Président POUTINE.

Et face à l'aggravation des tensions, je me suis rendu à Moscou et puis à Kiev les 7 et 8 février derniers pour rechercher des alternatives à un conflit armé.

Plusieurs autres dirigeants européens ont d'ailleurs accompagné cet effort. Le Président des Etats-Unis d'Amérique a manifesté quant à lui sa disponibilité pour négocier après avoir rencontré physiquement le Président POUTINE en juin 2021 à Genève.

C'est donc bien seul et de manière délibérée que, reniant un à un les engagements pris devant la communauté des Nations, le Président POUTINE a choisi la guerre.

Cette guerre n'est pas un conflit entre l'OTAN et l'Occident d'une part et la Russie d'autre part, comme certains peuvent l'écrire : il n'y a pas de troupes ni de bases de l'OTAN en Ukraine. Ce sont des mensonges. La Russie n'est pas agressée. Elle est l'agresseur.

Cette guerre est encore moins, comme une propagande insoutenable voudrait le faire penser, une lutte contre le « nazisme ». C'est un mensonge. Une insulte à l'Histoire de la Russie et de l'Ukraine, à la mémoire de nos aînés qui ont combattu côte à côte contre le nazisme. Les dirigeants russes s'en prennent à la mémoire de la Shoah en Ukraine. Comme ils s'en prennent en Russie à la mémoire des crimes du stalinisme.

Cette guerre est le fruit d'un esprit de revanche, nourri d'une lecture révisionniste de l'Histoire de l'Europe, qui voudrait la renvoyer aux heures les plus sombres des Empires, des invasions, des exterminations.

A cette violation flagrante de l'intégrité du territoire et de la souveraineté d'un pays européen, la France et l'Europe ont répondu immédiatement, unanimement, fermement. Nous l'avons fait en étroite coordination avec les Britanniques, les Canadiens, les Américains, les Japonais et tant d'autres pays. D'abord en soutenant le peuple ukrainien par des convois humanitaires ainsi que par la livraison de matériel et d'équipement pour se défendre.

Ensuite, en agissant avec les autres Nations pour que les dirigeants russes entendent que le choix de la guerre mettrait leur pays au ban des peuples et de l'Histoire.

Une résolution a été votée au Conseil de sécurité des Nations Unies sur les violations du droit international commises par Moscou. Et cet après-midi même, l'Assemblée Générale des Nations unies a condamné par un vote écrasant cette agression.

La communauté internationale a ainsi montré son unité. Les équipes sportives de Russie ont été exclues des grandes compétitions internationales et nombre de grands événements sportifs et culturels ont été annulés.

Nous continuons et continuerons un travail acharné afin de conduire, sur tous les continents, les Nations à condamner l'invasion, à exiger le cessez-le-feu et le respect des opérations humanitaires sur le sol ukrainien.

Nous avons pris, de manière rapide et proportionnée, des sanctions à l'égard de la Russie et de ses dirigeants. Les avoirs de plusieurs centaines de personnalités russes proches du pouvoir ont ainsi été gelés en France et à l'étranger. Plusieurs grandes banques russes ont été exclues des systèmes de paiements internationaux, rendant impossibles nombre de transactions et entraînant la chute du rouble. Les organes de propagande russe viennent de cesser d'émettre en Europe.

Sur le terrain, nous nous sommes donné les moyens de protéger nos ressortissants en organisant le transfert de notre ambassade d'une ville à l'autre en Ukraine et en permettant à tous les Français ou binationaux qui le souhaitent de pouvoir quitter le pays dans les meilleurs délais.

Je veux ici en votre nom, remercier l'ensemble des diplomates, policiers, militaires et agents de l'Etat qui continuent de mener cet effort et prennent en charge nos compatriotes en Moldavie et sur les principaux points de sortie du territoire ukrainien.

Je remercie aussi l'ensemble des journalistes qui couvrent avec courage le conflit et œuvrent ainsi à la liberté d'information de tous les citoyens du monde.

Enfin, nous avons participé à l'effort dans le cadre de l'OTAN pour protéger la sécurité et la souveraineté de nos alliés européens en renforçant la présence militaire que nous avons déjà dans les Etats baltes et dans la région. Ainsi, plusieurs centaines de soldats français sont arrivés hier sur le sol de la Roumanie.

Initiatives diplomatiques, sanctions contre les dirigeants politiques et économiques de la Russie, soutien à la population ukrainienne vont ainsi se poursuivre et s'intensifier avec pour objectif d'obtenir l'arrêt des combats.

Mais pour autant, nous ne sommes pas pour autant en guerre contre la Russie. Nous savons tout ce qui nous lie à ce grand peuple européen qu'est le peuple russe, qui a tant sacrifié durant la Seconde guerre mondiale pour sauver

l'Europe de l'abîme. Nous sommes aujourd'hui aux côtés de tous les Russes qui, refusant qu'une guerre indigne soit menée en leur nom, ont l'esprit de responsabilité et le courage de défendre la paix ; et qui le font savoir en Russie et ailleurs.

C'est pour cela que si j'échange constamment avec le Président ZELENSKY, j'ai aussi choisi de rester en contact et resterai en contact autant que je le peux et autant que c'est nécessaire avec le Président POUTINE. Pour chercher sans relâche à le convaincre de renoncer aux armes pour aider autant que la France le peut dans le cadre des pourparlers en cours et pour prévenir la contagion et l'élargissement du conflit autant que nous le pouvons.

Les équilibres de notre continent comme plusieurs aspects de notre quotidien sont d'ores et déjà bouleversés par cette guerre et connaîtront des changements profonds dans les mois qui viennent.

Notre Europe en sera bousculée. J'aurai l'occasion d'y revenir.

Plusieurs centaines de milliers de réfugiés venant d'Ukraine sont et seront accueillis sur notre continent. La France prendra sa part. Et je veux ici d'ores et déjà remercier nos villes et nos villages qui ont commencés à se mobiliser. Remercier nos associations, qui aussi œuvrent pour accueillir dans les meilleures conditions.

Nous nous organisons et nous prendrons soin de celles et ceux qui rejoignent notre sol pour être protégés. La France prendra aussi sa part en accueillant les enfants forcés à l'exil, séparés de leurs pères restés combattre, et ce en étroite collaboration avec les associations et les ONG qui œuvrent déjà sur place et dans notre pays.

Notre agriculture, notre industrie, nombre de secteurs économiques souffrent et vont souffrir, soit parce qu'ils dépendent des importations de matières premières venues de Russie ou d'Ukraine, soit parce qu'ils exportent vers ce pays. Notre croissance, aujourd'hui au plus haut, sera immanquablement affectée.

Le renchérissement du prix du pétrole, du gaz et des matières premières a et aura des conséquences sur notre pouvoir d'achat : demain le prix du plein d'essence, le montant de la facture de chauffage, le coût de certains produits risquent de s'alourdir encore.

Alors face à ces conséquences économiques et sociales, je n'ai et n'aurai qu'une boussole : vous protéger.

Nous épaulerons les secteurs économiques les plus exposés en recherchant de nouveaux fournisseurs, de nouveaux débouchés commerciaux. Et c'est à cette fin que je me suis entretenu avec des homologues américains, européens, moyen-orientaux.

Nous apporterons des réponses adaptées face aux perturbations des flux commerciaux et à l'augmentation des prix. Et j'ai demandé au Premier ministre d'élaborer, pour les prochains jours, un plan de résilience économique et social pour répondre à toutes ces difficultés.

Mais ne nous trompons pas. Ces événements n'auront pas seulement des conséquences immédiates, à la trame de quelques semaines. Ils sont le signal d'un changement d'époque.

La guerre en Europe n'appartient plus à nos livres d'histoire ou de livres d'école, elle est là, sous nos yeux. La démocratie n'est plus considérée comme un régime incontestable, elle est remise en cause, sous nos yeux.

Notre liberté, celle de nos enfants n'est plus un acquis. Elle est plus que jamais un système de courage, un combat de chaque instant.

A ce retour brutal du tragique dans l'Histoire, nous nous devons de répondre par des décisions historiques.

Notre pays amplifiera donc l'investissement dans sa défense décidé dès 2017 et poursuivra sa stratégie d'indépendance et d'investissement dans son économie, sa recherche, son innovation, déjà renforcée à la lumière de la pandémie.

Notre Europe, dans cette épreuve, démontre, comme elle l'a fait ces derniers mois, une unité remarquable. Elle doit désormais accepter de payer le prix de la paix, de la liberté, de la démocratie. Elle doit investir davantage pour moins dépendre des autres continents et pouvoir décider pour elle-même. En d'autres termes : devenir une puissance, plus indépendante, plus souveraine.

Puissance économique d'abord. Nous ne pouvons plus dépendre des autres pour nous nourrir, nous soigner, nous informer, nous financer. Voilà pourquoi, dans le prolongement des décisions prises au plus fort de la pandémie avec le plan de relance européen, nous devons promouvoir un nouveau modèle économique fondé sur l'indépendance et le progrès.

Puissance énergétique, ensuite. Nous ne pouvons plus dépendre des autres et notamment du gaz russe pour nous déplacer, nous chauffer, faire fonctionner nos usines. Voilà pourquoi, après avoir décidé pour la France, le développement des énergies renouvelables et la construction de nouveaux réacteurs nucléaires, je défendrai une stratégie d'indépendance énergétique européenne.

Puissance de paix, enfin. Nous ne pouvons pas dépendre des autres pour nous défendre que ce soit sur terre, sur mer, sous la mer, dans les airs, dans l'espace ou le cyberspace. A cet égard, notre défense européenne doit franchir une nouvelle étape.

Je réunirai les 10 et 11 mars prochains à Versailles les chefs d'Etat et de gouvernement, européens, lors d'un sommet qui aura à décider sur ces sujets. D'ores et déjà, notre Europe a montré unité et détermination. Elle est entrée dans une nouvelle ère. Il nous faut poursuivre.

Mes chers compatriotes,

La guerre en Ukraine marque une rupture pour notre continent et nos générations.

Je sais combien elle vous inquiète, légitimement. Elle nous mobilise et nous imposera de prendre des décisions. Je vous en rendrai compte.

Cette guerre vient aussi percuter notre vie démocratique et la campagne électorale qui s'ouvre officiellement à la fin de cette semaine.

Cette campagne permettra un débat démocratique important pour la Nation mais qui ne nous empêchera pas de nous réunir sur l'essentiel.

Je sais pouvoir compter sur vous, votre attachement à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, à la place de la France dans le monde.

Je ne cesserai jamais de les défendre et de les porter haut, en votre nom.

Vive la République.

Vive la France.

Texte 3 :

« Discours du premier ministre Justin Trudeau pour présenter des excuses au nom du gouvernement du Canada aux anciens élèves des pensionnats indiens de Terre-Neuve-et-Labrador

La version prononcée fait foi

Kuei,

Ilitunamek.

Bonjour à tous.

Merci à vous tous d'être ici.

Avant que nous commencions, j'aimerais dire que nous nous trouvons sur le territoire des Inuits et des Innus.

Nous sommes ici aujourd'hui pour reconnaître une faute historique.

À l'aube du 20^e siècle, la Moravian Mission et l'International Grenfell Association, avec l'appui du gouvernement provincial, ont mis sur pied des écoles avec des résidences pour les enfants autochtones à Terre-Neuve-et-Labrador.

Cinq pensionnats ont été construits et utilisés dans l'objectif déclaré de servir à l'éducation.

Aux enfants innus, inuits et du NunatuKavut, les dirigeants de ces établissements avaient promis de meilleurs emplois, un meilleur avenir, et une vie meilleure.

Et à leurs parents, ils avaient promis de s'occuper de leurs enfants et de subvenir à leurs besoins.

Ils avaient promis que leurs enfants seraient en sécurité à la Lockwood School de Cartwright, à la Makkovik Boarding School, à la Nain Boarding School, à la St. Anthony Orphanage and Boarding School et à la Yale School.

Mais nous savons aujourd'hui que cette façon de penser colonialiste a donné lieu à des pratiques qui ont causé des dommages profonds.

Les enfants qui venaient des communautés de Black Tickle, Cartwright, Goose Bay, Hopedale, Makkovik, Nain, Natuashish, Northwest River, Postville, Rigolet et d'autres endroits de Terre-Neuve-et-Labrador ont été enlevés à leur foyer.

Dès leur arrivée, frères et sœurs ont été séparés, leurs cheveux coupés et leurs effets personnels retirés. Les pensionnaires étaient forcés de se soumettre à des règles sévères, dictées par de parfaits étrangers.

C'était pour eux le début d'une nouvelle vie — une vie qu'ils n'avaient pas choisie, qui leur était imposée par des visages inconnus.

Ces enfants, qu'on punissait lorsqu'ils parlaient leur langue, à qui on interdisait de pratiquer leur culture, étaient isolés de leur famille, déracinés de leur communauté et privés de leur identité.

On leur a donné l'impression d'être inutiles et inférieurs.

On leur a appris à avoir honte de qui ils étaient et d'où ils venaient.

Nous le savons grâce au courage et à la force exceptionnels des survivants et d'autres anciens pensionnaires qui ont raconté ce qu'ils avaient vécu.

Grâce à eux, nous connaissons maintenant la vérité sur les abus dont les pensionnaires ont souffert et la réalité des traumatismes qu'ils ont endurés.

Beaucoup ont été cruellement négligés, mal nourris, mal habillés et mal logés.

D'autres ont subi des abus physiques, psychologiques ou sexuels.

Ils ont tous été privés de l'amour et des soins de leurs parents, de leur famille et de leur communauté.

Voilà des douloureuses vérités qui font partie de l'histoire du Canada.

Voilà la dure réalité à laquelle notre société doit faire face.

Aujourd'hui, je me présente humblement devant vous pour offrir des excuses attendues depuis longtemps aux anciens élèves de la Lockwood School de Cartwright, de la Makkovik School, de la Nain School, de la St. Anthony Orphanage and Boarding School et de la Yale School à Terre-Neuve-et-Labrador, au nom du gouvernement du Canada et de tous les Canadiens.

Pijâgingilagut – apu ushtutatat.

À vous tous — nous sommes désolés.

Aux pensionnaires humiliés par ces abus, cette négligence, ces épreuves, par la discrimination des gens, des institutions et du système à qui ils avaient été confiés, nous vous demandons pardon pour le mal qui vous a été fait.

Malheureusement, ce ne sont pas tous les anciens élèves qui sont ici avec nous aujourd'hui, puisque certains sont décédés sans pouvoir entendre ces excuses.

Nous sommes désolés de ne pas les avoir présentées plus tôt. De ne pas avoir admis cette faute auparavant.

Nous rendons hommage à leur esprit – et nous honorons leur mémoire.

Aux familles, aux proches et aux communautés touchées par les conséquences tragiques des pensionnats :

Pijâgingilagut – apu ushtutatat.

À vous tous – nous sommes désolés.

Après avoir subi le traumatisme de ces écoles, plusieurs enfants se sont tournés vers leur famille et leur communauté en quête de soutien. Et ils ont alors pu constater que leurs pratiques, leur culture et leurs traditions avaient été érodées par le colonialisme durant leur absence.

Ils ont retrouvé des parents qui avaient eux aussi été traités avec un profond manque de respect, des voisins qui avaient dû endurer eux aussi la discrimination et le racisme.

C'est dans cette atmosphère que les pensionnaires sont revenus dans leur communauté.

C'est cette atmosphère qui s'est perpétuée pendant trop de temps.

Les conséquences du colonialisme se sont propagées bien au-delà des murs de ces écoles — des conséquences qui persistent de génération en génération et qui se font ressentir encore aujourd'hui.

Pour beaucoup trop d'élèves, la perte culturelle profonde a mené à la pauvreté, la violence familiale, la toxicomanie et l'effondrement des communautés. Ils ont connu des problèmes de santé mentale et physique qui les ont empêchés d'être heureux, eux et leur famille.

Ils sont encore très nombreux à vivre dans l'adversité aujourd'hui à cause de leur expérience dans les pensionnats, et nous en sommes désolés.

Nous regrettons qu'on ait pu croire que la seule manière de subvenir aux besoins des enfants autochtones, d'en prendre soin et de les instruire, consistait à les couper de l'influence de leur famille, de leurs traditions et de leur culture.

Nous sommes désolés qu'il y ait eu une époque où les cultures autochtones étaient dévalorisées – où les langues, les croyances spirituelles et le mode de vie des peuples autochtones étaient à tort jugées comme étant inférieures.

Cette façon de penser – la façon de penser qui a mené à l'établissement du système des pensionnats et qui a laissé de profondes cicatrices à tant de gens – n'a pas sa place dans notre société.

Elle était inacceptable à l'époque et elle est inacceptable maintenant.

Pendant trop longtemps, le Canada vous a laissés seuls avec ce fardeau.

En 2008, le gouvernement du Canada a présenté des excuses officielles aux anciens pensionnaires, mais il a failli à raconter votre histoire.

Nous savons que cette attente vous a causé encore plus de douleur et de souffrance. L'absence d'excuses qui donnent voix à ce que vous avez vécu a empêché la guérison et la réconciliation.

Après avoir ressenti la douleur de l'exclusion pendant des années dans les pensionnats, après vous être sentis abandonnés pendant des années, je peux à peine imaginer ce que vous avez dû ressentir ce jour-là.

Nous comprenons le mal et la douleur qui vous ont été faits — et nous vous assurons que ce que vous avez vécu ne sera jamais oublié.

Il est temps pour nous de corriger la situation.

Il est temps pour nous d'accepter notre responsabilité et de reconnaître nos erreurs.

Il ne suffit pas de dire que nous sommes désolés aujourd'hui.

Ces excuses ne vont pas faire disparaître la solitude que vous avez ressentie, ni ce dont vous avez souffert.

Elles ne ramèneront pas les langues ni les traditions que vous avez perdues.

Elles n'effaceront pas l'isolement et la vulnérabilité que vous avez subis lorsqu'on vous a séparés de votre famille, de votre communauté et de votre culture.

Elles n'allègeront pas les difficultés que vous avez endurées pendant les années qui ont suivi, au moment où vous cherchiez à vous rétablir de ce que vous aviez vécu dans les pensionnats, pour aller de l'avant dans la vie.

Mais aujourd'hui, je suis là pour vous dire, au nom du Canada et de tous les Canadiens, que vous n'êtes plus seuls à porter ce fardeau.

J'espère sincèrement que vous pourrez enfin mettre un terme à ce parcours et apaiser l'enfant qui est en vous.

Que vous pourrez enfin commencer à guérir.

Le traitement des enfants autochtones dans les pensionnats est un chapitre douloureux de l'histoire du Canada que nous devons regarder en face.

C'est un chapitre de notre histoire que nous avons choisi d'ignorer pendant trop longtemps; un chapitre que nous avons choisi de ne pas inclure dans nos manuels scolaires.

Que ce soit par honte ou par déni, les Canadiens et leurs gouvernements ont fermé les yeux sur cette partie de leur histoire parce qu'elle va à l'encontre des promesses dont est fait ce pays et des ambitions de sa population.

Il est temps pour le Canada de reconnaître son histoire telle qu'elle est : imparfaite, inachevée, et qui comporte des lacunes.

Il est temps pour nous de reconnaître nos erreurs et nos réussites; d'être à la hauteur des principes qui nous sont chers et des idéaux auxquels nous tenons.

Mais s'il ne faut jamais oublier l'histoire de ces pensionnats, nous ne pouvons pas non plus laisser le passé définir notre avenir.

Tous les Canadiens ont la capacité de tirer des leçons du passé et de façonner l'avenir.

Tous les Canadiens ont le pouvoir d'être meilleurs et de faire mieux.

Voilà ce en quoi consiste la réconciliation.

Nous avons l'occasion de rebâtir notre relation — une relation fondée sur la reconnaissance de vos droits, le respect, la coopération, le partenariat et la confiance.

La réconciliation entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones — et entre les peuples autochtones et les non-Autochtones — est un processus en cours.

Nous savons qu'elle ne se fera pas du jour au lendemain.

Mais j'ai espoir qu'en présentant ces excuses aujourd'hui, en reconnaissant ce qui s'est passé et en vous demandant pardon, ensemble, nous allons continuer, en tant que pays, à avancer sur la voie de la réconciliation.

Le règlement conclu dans le cas des pensionnats de Terre-Neuve-et-Labrador illustre la réconciliation en action. C'est un règlement dont la guérison et la réconciliation sont au cœur.

Tous les Canadiens ont beaucoup de leçons à tirer, non seulement des épreuves qu'ont subies les pensionnaires, mais aussi de la force incroyable dont ils ont fait preuve dans l'adversité.

On n'insistera jamais assez sur le courage des anciens pensionnaires, qui ont rendu possible ce règlement, ni sur la résilience de communautés entières.

J'espère que vous allez continuer à raconter ce que vous avez vécu – à votre propre façon et dans vos propres mots – tout au long de ce processus de guérison et de commémoration.

Faisons de ce jour le début d'un nouveau chapitre de notre histoire – celui où nous nous engageons à ne jamais oublier le mal que nous vous avons fait et où nous nous engageons à renouveler notre relation.

Faisons de ce nouveau chapitre celui de l'avenir que les peuples autochtones et les non-Autochtones veulent bâtir ensemble.

Tshinashkumitin,

Nakummek.

Merci.

Références bibliographiques

- Abastado, C. : *Message des médias*. Paris, Cedic, 1980.
- Accardo, A. (dir) : *Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*. Bordeaux, Le Mascaret, 1995.
- Adam, J. M. : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris, Nathan université, 1999.
- Agnès , Y. : *Manuel de journalisme : écrire pour le journal*. La Découverte, Paris, 2002
- Aristote : *Rhétorique*. Traduction française, les Belles Lettres. Paris, 1970
- Armengaud, F. : *L'argumentation dans la langue*. Paris, PUF, 1985.
- Aubenas, F. & Benasayag, M. : *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*. Paris, La découverte, 1999.
- Austin, J.-L., *Quand dire, c'est faire*, (titre original : *How to do things with words*, 1962), Seuil, Collection "Points essais", 1970-1991
- Balle, F. : *Médias et sociétés*. Paris, Montchrestien, 1992.
- Barthes, R., *Communications*, Revue N° 32, 1980.
- Benveniste, E. : *L'appareil formel de l'énonciation*. Langages n° 217, 1970.
- Benveniste, E.: *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1964-1972
- Bondel, J. C. : *L'énonciation dans la communication médiatique*. Thèse de doctorat, sciences du langage. Paris 8, 2006.
- Boniface, P. : *Les intellectuels faussaires, le triomphe médiatique des experts en mensonge*, Paris, Jean-Claude Gawsewitch Editeur, 2011.
- Bouquillion, P. : *Les industries de la culture et de la communication. Les stratégies du capitalisme*. Presses Universitaires de Grenoble, 2008
- Breton, P. : *L'argumentation dans la communication*. Paris, La Découverte, 1996.

- Charaudeau, P., *Langage et discours. Eléments de sémeolinguistique*. Paris, Hachette 1983
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. : *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil, 2002.
- De Broucker, J. : *Pratique de l'information et écritures journalistiques*. CFPJ, Paris, 1995.
- Delisle, J. : *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa, Traductologie, 1984.
- Ducrot, O. : *Le dire et le dit*. Paris, Minuit, 1984.
- Facques, B. & Sanders, C. : *Textes journalistiques et analyse contrastive du genre en didactique*. Langage n° 153, 2004.
- Galisson, R. & Coste, D., *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.
- Gauthier, G. : *Contribution à l'analyse pragmatique du discours mass médiatique*. Communication n° 10, 1989.
- Grevisse, B. : *Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, Multimédia et journalisme narratif*. Bruxelles, De Boeck, 2008.
- Gusdorf, F. : *Traduire la presse*. Paris, Ellipses, 1991.
- Kerbrat-Orrechioni : *L'implicite*. Paris, A. Colin, 1986.
- Laplace, C. : *Théorie du langage et théorie de la traduction*. Paris, Didier, 1994.
- Lareya, P., *Enoncés performatifs et présupposition. Eléments de sémantique et de pragmatique*, Paris, Nathan, 1979.
- Lavoine, Y. : *Le langage des médias*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1997.
- Ngalasso-Mwatha, M., in Introduction, *Démocratie : le pouvoir des mots*, Revue N° 64, Déc. 1996
- Germain, C. & Leblanc, R. : *La pédagogie de la communication*. Bruxelles, De Boeck, 1988.

Martinez, P. : *La didactique des langues étrangères*. Paris, PUF, Que sais-je , 1996.

Mattelard, A. : *Histoire de la société de l'information*. Paris, La Découverte, 2001.

Moechler, J., *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris. Hatier CREDIF, 1985.

Perelman, C., *Le champ de l'argumentation*, Paris, PUF, 1970

Pergnier, M. : *Les fondements socio-linguistiques de la traduction*. Presses Universitaires de Lille, 1993.

Ries, R., ancien maire de Strasbourg, Conférence prononcée lors de "La nuit de la philo", les 26 et 27 mars 2004, publiée dans la Lettre d'*Espaces Dialogues* N° 30, 1^{er} trimestre 2004

Searle, J., *Les actes de langage*, Ed. Hermann, 1972

Steiner, G. : *Après Babel : Une poétique du dire et de la traduction*. Paris, Albin Michel, 1991.

Vignaux, G., *L'argumentation: Essai d'une logique discursive*, Genève, Droz, 1977

Vogeler, S. V. : *L'interprétation du texte et de la traduction*. Bruxelles, Peeters, 1995.

Wolton, D. : *Penser la communication*. Paris, Flammarion, 1997.

Analyse du discours, La notion de discours URL: [URL non valide supprimée]

Clément, André. La sagesse de Thomas D'Aquin. Nouvelles éditions Latines, 1983.

Contenu publié sous le Gouvernement Valls II du 26 Août 2014 au 10 Février 2016. URL: [URL non valide supprimée]

De Corte, Marcel. Réflexion sur la nature de la politique. L'ordre français, mai 1975, n°191.

<https://ml.usembassy.gov/fr/dream-le-texte-integral-en-francais-du-discours-de-martin-luther-king/>

Happy Valley-GooseBay(Terre-Neuve-et-Labrador). 24 novembre 2017.

URL: <https://pm.gc.ca/fra/nouvelles/discours>

La-philo. Définition: LA POLITIQUE. URL: [URL non valide supprimée]

Le politiste. Introduction à la science politique. URL: <http://www.le-politiste.com/introduction-la-science-politique/>

Table des matières

Introduction-----	3
1-Définition et concepts clés-----	5
1-Définition de la politique-----	5
2-Définition des sciences politiques-----	7
3-Qu'entend-on par « discours politique »-----	9
4-Caractéristiques du discours politique -----	10
5-La situation de communication -----	13
2- L'analyse situationnelle -----	14
1-La linguistique énonciative-----	14
2-Locuteur/ Enonciateur-----	15
3-Analyser un discours politique-----	18
1-Les figures de rhétorique-----	18
2-L'énonciation-----	22
3-Elaboration d'une problématique-----	29
4-Exercices d'application-----	30
Conclusion -----	35
Annexes -----	36
Bibliographie -----	55